



Le 1er septembre 2021

Déclaration des opérations d'achats d'actions réalisées dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché

Programme de rachat d'actions autorisé par l'AGM du 3 juin 2021 (17ème résolution)

Conformément à la réglementation applicable, la Compagnie de Saint-Gobain déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement n°596/2014, entre le 26 et le 31 août 2021

Emetteur: Compagnie de Saint-Gobain

Catégorie de titres: ACTIONS - code ISIN : FR0000125007

Jour de la transaction	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Montant (euros)	Marché (Code MIC)
26/08/2021	2 530	61,979	156 807	CEUX/TQEX/XPAR
30/08/2021	94 426	61,976	5 852 174	CEUX/TQEX/XPAR
31/08/2021	137 896	61,545	8 486 796	CEUX/TQEX/XPAR
Total sur la période	234 852	61,723	14 495 777	

Le détail de ces transactions peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rachats-actions>